LEGENDE

LIMITES

Limite de la crue de référence

Limite communale

ZONAGE

Aléa faible à moyen en P.A.U.

Aléa fort et aléa indéterminé hors P.A.U. ou bande inconstructible de 10 m de part et d'autre du cours d'eau et/ou de l'écoulement

Aléa faible à moyen hors P.A.U.

Aléa fort en P.A.U.

160 Cote et isocote de la crue de référence (en mNGF)

160.25 Cote et isocote intermédiaire

N

ECHELLE 1 / 5.000

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU GERS

Direction Départementale des Territoires

Gers

BASSINS VERSANTS DE L'ARROS ET DU BOUÈS

PLAN DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (P.P.R.I)

CARTE DES ZONAGES RÉGLEMENTAIRES

COMMUNE DE TILLAC

2
1

IND	Date	Modification
	11/2018	

Etabli et contrôlé	Contrôlé et proposé
le par	le par
Nom et signature du chargé d'étude	Nom et signature du chef de projet

Etude réalisée par Géosphair

ECHELLE 1 / 5.000